



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LADORDOGNE

Périgueux, le 13 mars 2014

**Service départemental
de la communication
interministérielle**

COMMUNIQUE PRESSE

Sécurité routière : un début d'année meurtrier

Un nouvel accident mortel ce matin porte à 10 le nombre de tués sur les routes de Dordogne depuis le début de l'année. A la même époque, l'an dernier, le département comptait 4 tués.

Ces accidents révèlent le plus souvent des fautes de comportement de la part des conducteurs : vitesse excessive ou inappropriée, perte de contrôle du fait d'une mauvaise appréciation des conditions atmosphériques, refus de priorité, non port de la ceinture de sécurité.

A noter que 2 accidents mortels ont révélé des taux d'alcool importants (2gr/l et 1,9gr/l).

Le Préfet de la Dordogne rappelle à tous que la prudence et l'observation des règles élémentaires de conduite en toute sécurité sont un levier essentiel dans notre lutte contre l'insécurité routière.

Par ailleurs, les conditions météo des derniers jours, favorables et clémentes, induisent une augmentation du trafic routier, y compris des deux roues. Elles ne doivent pas mener à un relâchement des comportements routiers, déjà particulièrement meurtrier en ce début d'année.

Pour la sécurité de tous, les contrôles seront renforcés, ils misent sur la prévention et la dissuasion. Ils sont axés prioritairement sur l'alcoolémie, la prise de stupéfiants et la lutte contre les grands excès de vitesse.

Contacts presse:

Service départemental de la communication interministérielle

Valérie LESCURE

☎ 05.53.02.24.07

valerie.lescure@dordogne.gouv.fr